

Élections Étudiantes au conseil d'administration des crous

Formulaire de dépôt de liste

(à déposer au plus tard le 17 janvier 2024 à midi)

Liste intitulée : Union Etudiante contre la précarité et contre l'extrême droite

Soutenue par¹ : Alternative Etudiante Besançon

Alternative Universitaire Bourguignonne et Etudiante

Union Etudiante - Union Nationale des Etudiant-e-s de France.

.....

Crous de : Bourgogne Franche-Comté

Collège (le cas échéant) :

Candidats composant la liste² (M-Mme, Prénom, NOM, Etablissement d'enseignement supérieur et composante)³:

1. Mme. Noëlie SOUQUES, Université de Franche-Comté UFR Sciences du langage de l'homme et de la société
2. M. Florent MUZEREAU Université de Franche-Comté UFR Sciences du langage de l'homme et de la société
3. Mme. Romane STECZYCKI, Université de Bourgogne UFR Lettres et Philosophie
4. M. Noé DEBAT Institut d'études politiques de Paris - Campus de Dijon
5. Mme. Malak ABU HMAIDAN, Université de Franche-Comté UFR Sciences du langage de l'homme et de la société
6. M. Mark STANTON Université de Bourgogne UFR Lettres et Philosophie
7. Mme. Melina DUQUESNE Université de Franche-Comté UFR Santé
8. M. Arthur LEFEBVRE-DULMET Université de Franche-Comté UFR Sciences du langage de l'homme et de la société
9. Mme. Jenny SARREY Université de Franche-Comté UFR Sciences du langage de l'homme et de la société
10. M. David MONNIER, Université de Franche-Comté IUT Nord Franche-Comté
11. Mme. Clémie LINOTTE Université de Franche-Comté UFR Sciences du langage de l'homme et de la société
12. M. Jean-Frédéric BARTEL Lycée polyvalent Saint-Paul
13. Mme. Noémie GOURL Université de Franche-Comté UFR Sciences du langage de l'homme et de la société
14. M. Alexandre ROLLES EPPU Université de Franche-Comté UFR Sciences du langage de l'homme et de la société

¹ Chaque soutien doit faire l'objet d'une déclaration de soutien via le formulaire dédié

² Chaque candidature doit faire l'objet d'une déclaration de candidature individuelle – une liste doit être déposée pour chaque collège d'élection.

³ Chaque candidat doit joindre la copie de sa carte étudiante ou, à défaut, un justificatif d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur